

Compte rendu réunion groupe de travail

Gestion des crises sanitaires

6 juin 2023

Pierre-Yves FARRUGIA commence la réunion en remerciant toutes les personnes présentes.

Tour de table de présentation :

- BARON Nadia - Médecin généraliste
- CORSIN Sylvie - Infirmière
- FARRUGIA Pierre-Yves - Masseur-kinésithérapeute
- HURTEAUD Christophe - Pharmacien
- MORET Henri - Médecin généraliste
- ZAMBONI Elodie - Coordinatrice CPTS La Rochelle

Un diaporama a été préparé par la coordinatrice de la CPTS La Rochelle afin de servir de support à cette première réunion.

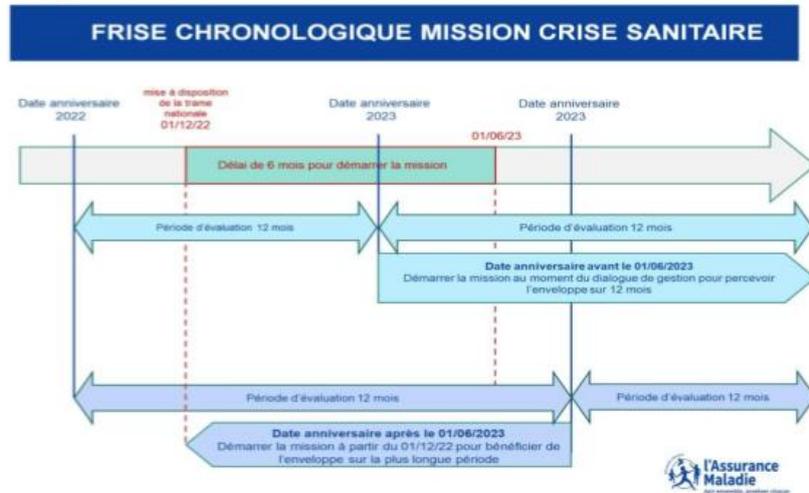


GESTION DES CRISES SANITAIRES

6 juin 2023

Mission socle de la CPTS La Rochelle

- Parution de la trame nationale : 01/12/2022
- Délai de 6 mois pour démarrer la mission



Le dispositif de gestion de crise est décomposé en 4 phases

- **Phase 1 : de la réception de l'alerte à l'analyse de la situation sanitaire exceptionnelle (SSE)**
 - Dispositif de veille opérationnelle : numéro de téléphone et une boîte mail unique de réception des alertes + référent SSE + comité de pilotage
 - Dispositif de diffusion opérationnel de l'alerte en interne à la CPTS : établir un schéma de diffusion de l'alerte
 - Analyse de la situation : quelle est la situation ? le type de crise ? qui est impacté ? quelle réponse la CPTS pourrait apporter ? de quelles ressources la CPTS a-t-elle besoin ? + Relire le plan ORSAN concerné par la situation

- 5 typologies de crise sanitaire

CATÉGORISATION DU RISQUE	TYPLOGIE DES SITUATIONS À RISQUE OU MENACES
Prise en charge de blessés somatiques ou psychiques	attentats, incendies, explosions, émeutes ...
Prise en charge de malades (notamment des populations fragiles : personnes âgées ou enfants)	épidémie saisonnière (grippe, bronchiolite), canicule, grand froid, pollution ...
Prise en charge de patients atteints par un agent infectieux émergent et le cas échéant mise en oeuvre d'une campagne de vaccination exceptionnelle	coronavirus, fièvre hémorragique virale, arboviroses
Prise en charge immédiate de patients atteints par un agent NRC et suivi à moyen et long terme des éventuels effets induits	accidents ou attentats nucléaires, accidents ou attentats radiologiques, accidents ou attentats chimiques
Altération de l'offre de soins	pénurie de médicaments, difficultés de circulation liées à la neige, les inondations ou un cyclone

- **Phase 2 : l'activation du dispositif**
 - Activation des fiches réflexes de la CPTS
 - Déclenchement
 - Activation de la cellule de crise

- **Phase 3 : le pilotage**
 - Une fois que la cellule de crise est activée, les fiches actions sont utilisées pour piloter la gestion de la crise

- **Phase 4 :l'atterrissage**
 - **Lors de la rédaction ou de la mise à jour du plan de gestion :**
 - Formaliser une procédure de sauvegarde et d'archivage (physique et dématérialisé)
 - Déterminer un lieu de conservation des archives
 - Réactualiser les documents (évolution de la réglementation, des ressources, correction des erreurs, des dysfonctionnements etc)
 - **A l'issue d'une SSE :**
 - Préparer le retour d'expérience (RETEX)
 - déterminer les objectifs et le périmètre
 - identifier les partenaires
 - déterminer le format
 - déterminer les niveaux
 - déterminer les ressources
 - élaborer le calendrier
 - identifier le pilote et rédiger une note de synthèse
 - informer les contributeurs

- Mettre en oeuvre le RETEX
 - assurer le recueil des informations
 - réaliser la synthèse des informations
 - organiser une réunion de restitution
 - diffuser le RETEX
- Suivre et valoriser le RETEX
 - valoriser le RETEX lors de réunions clés
 - assurer le suivi régulier de la mise en oeuvre du plan d'actions
 - mettre à disposition le RETEX auprès de la communauté de la veille et sécurité sanitaire

Organisation au sein de la CPTS La Rochelle

COMITÉ DE PILOTAGE

- **Création d'un comité de pilotage, avec idéalement :**
 - le Président de la CPTS,
 - un ou des médecins pour la gestion médicale,
 - un ou des représentants des professions paramédicales (pharmaciens, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, sage-femme, biologistes...),
 - un ou des référents SSE
 - la coordinatrice
- **Définition des modalités de fonctionnement du comité de pilotage :**
 - calendrier des réunions du comité de pilotage
 - calendrier des réunions avec les adhérents de la CPTS
 - moyens de communication (mails, newsletter, webinaires, questionnaires...)
 - participation aux journées d'exercice organisées par l'ARS

ÉCOSYSTÈME DE LA CPTS

- **Cartographier les risques du territoire de la CPTS**
 - Risques naturels : érosion et submersion marine, séisme, mouvements de terrain, risques météorologiques
 - Risques technologiques : industriel, transport de matières dangereuses
- **Cartographier les ressources du territoire de la CPTS**
 - Recenser les moyens humains susceptibles d'être mobilisés
 - Recenser les moyens matériels susceptibles d'être mobilisés
 - Recenser les solutions de téléconsultation sur le territoire
 - Absence d'un SAS mais présence d'un OSNP pour médecine générale
- **Répertorier les autres ressources en extraterritorial**
 - Référents SSE dans les CPTS voisines
 - Dispositif d'Appui à la Coordination

Préparation de la réponse par la CPTS

- **Création d'une cellule de crise adaptable selon la typologie de la SSE**
- **Missions de la cellule de crise**
 - Analyser la situation
 - Organiser la mobilisation des opérateurs de soins et des professionnels de santé
 - Coordonner l'ensemble des actions
 - Déterminer les parcours de soins
 - Déterminer les filières de prise en charge des patients
 - Contribuer à la continuité des soins
 - Evaluer les besoins matériels et humains à mobiliser
 - Assurer le lien avec les tutelles
 - Assurer une communication avec les institutions, les médias, la population
- **Fonctions au sein de la cellule de crise**
 - Fonction décision/pilotage
 - Fonction communication
 - Fonction organisation médicale
 - Fonction organisation paramédicale
 - Fonction support
 - Fonction secrétariat

Préparation de la réponse par la CPTS

- **Outils à mettre en place**
 - Outil déclenchement du plan de gestion de crise
 - Procédure d'activation du dispositif de gestion de crise
 - Outils conduite de crise
 - Fiches actions des membres de la cellule de crise
 - Cartographie des ressources du territoire
 - Annuaire des membres de la cellule de crise
 - Annuaire des référents crise sanitaire (ARS, ville ...)
 - Annuaire des partenaires
 - Outils de traçabilité
 - Modèles de main-courante des informations entrantes, décisions, actions
 - Modèle points de situation (échanges avec parties prenantes)
 - Modèle de compte-rendu de réunions
 - Tableau de bord de suivi des actions à mener
 - Modèle de planning des membres de la cellule

Préparation de la réponse par la CPTS

- **Outils à mettre en place (suite)**
 - Outils génériques de réponse
 - Listing rappel des professionnels de santé mobilisables
 - Listing stock de base matériel et autres dispositifs
 - Modalités de distribution du matériel et autres dispositifs fournis par les autorités
 - Tableau de recensement des moyens humains
 - Tableau de recensement du matériel fourni par les autorités ou autres matériels disponibles (matériaux médicaux indispensables, saturomètres, ECG, etc...)
 - Outils spécifiques par risque
 - Tableau des solutions en télésanté
 - Listing des locaux potentiellement mobilisables si recours structures dédiées et capacité

Cette première réunion a pour objectif de donner une feuille de route au groupe de travail, notamment grâce au retour d'expérience du Dr Nadia BARON qui a mis en place et a géré le centre de vaccination lors de la crise sanitaire liée au Covid-19.

La coordinatrice de la CPTS La Rochelle a organisé une réunion entre les coordinateurs des 3 CPTS du territoire (Aunis Nord, La Rochelle et Aunis Sud) et l'ARS. Cette réunion a eu lieu le 18 avril 2023 dans les locaux de l'ARS et a permis de relire la trame nationale ensemble. Il en est notamment ressorti que, selon l'ARS, le référent qui sera nommé dans les CPTS doit être un administratif. Nadia BARON confirme cette position. Après débat, le groupe de travail opte pour nommer un binôme référent composé d'un administratif et d'un médecin généraliste. Il est souligné que l'administratif doit avoir des compétences spécifiques notamment les suivantes : avoir l'habitude de travailler avec les élus, savoir

animer des réunions, être apte à travailler avec différents organismes. Il est décidé de créer une adresse mail dédiée à la gestion des crises sanitaires : referentcrisesanitairecpts17@gmail.com

Cette adresse mail sera accessible et veillée par le binôme référent.

A la lecture des éléments du diaporama, le groupe de travail décide que la feuille de route pour cette mission est la suivante :

- Création d'un comité de pilotage constitué d'un représentant de chaque profession de santé à accès direct, du président de la CPTS, de la coordinatrice de la CPTS.
- Rencontres avec les différents partenaires ayant eux-mêmes des plans de gestion des crises sanitaires sur notre territoire (ARS, préfecture, SDIS, pompiers, hôpital etc). Ces rencontres se feront avec un partenaire à la fois et en leur demandant leurs attentes vis-à-vis de la CPTS pour chaque typologie de crise.
- Rédaction du plan de gestion des crises sanitaires par la CPTS avec 2 représentants de chaque profession de santé à accès direct dans les cellules de crise.

Les points de vigilance dans l'organisation de la réponse de la CPTS aux situations de crises sanitaires exceptionnelles sont les suivants :

- Veiller à l'épuisement des professionnels de la cellule de crise
- Organiser des réunions avec les partenaires tout au long de l'année pour ne pas surcharger les membres du comité de pilotage
- Être modeste par rapport au rôle de la CPTS lors d'une crise sanitaire par rapport à tous les autres intervenants